



Département de l'économie et de la formation
Service de l'industrie, du commerce et du travail

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Industrie, Handel und Arbeit

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN AOÛT 2025

À la fin août, 5'140 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 109 de plus que le mois précédent.

Par rapport au mois de juillet, le canton du Valais a vu son taux de chômage se stabiliser à 2.8%, soit au même niveau que le taux national. En ce qui concerne les grandes régions du canton, nous observons un taux de chômage stable dans le Haut-Valais alors que le Valais Central et le Bas-Valais enregistrent une légère hausse (+0.1 pt).

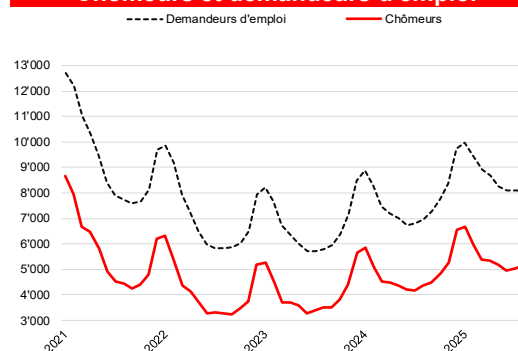
Par rapport à la même période de l'année passée, nous observons une augmentation du chômage en Valais de 18.4%, soit +797 chômeurs. Cette progression suit ainsi la tendance haussière de ces derniers mois. Cependant, le taux de chômage, au regard des 15 dernières années, se situe toujours à un bas niveau.

7 août 2025

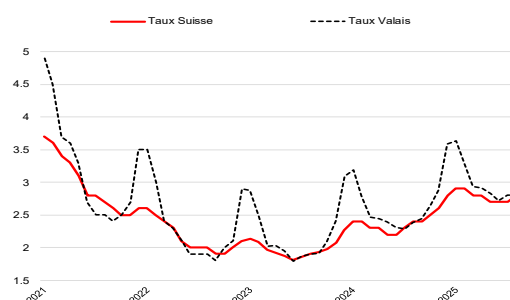
Chômage août 2025

	Taux	Chômeurs	
Valais	2.8%	5'140	→
Haut-Valais	1.1%	471	→
Valais central	3.4%	2'412	↗
Bas-Valais	3.3%	2'254	↗

Chômeurs et demandeurs d'emploi



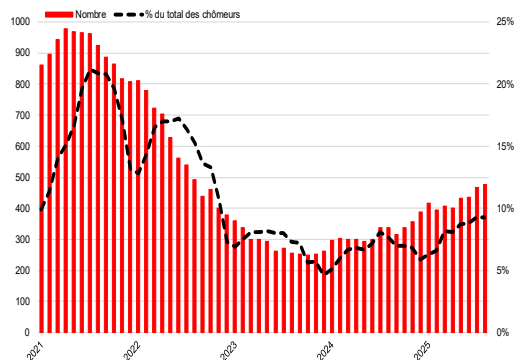
Taux de chômage Suisse-Valais



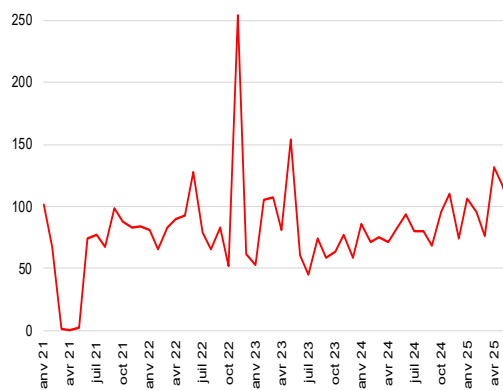
Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Août 2025	variation mensuelle	variation annuelle	Août 2025	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.8	0.1	0.4	132'105	2'951	20'751
Valais	2.8	0.0	0.4	5'140	109	797
Haut-Valais	1.1	0.0	0.3	471	-24	139
Valais Central	3.4	0.1	0.7	2'412	74	479
Bas-Valais	3.3	0.1	0.2	2'254	60	176
RAV Oberwallis	1.1	0.0	0.4	458	-23	133
ORP Sierre	3.2	0.1	0.8	775	26	187
ORP Sion	3.5	0.1	0.7	1'652	48	304
ORP Martigny	3.3	0.0	0.5	1'131	12	166
ORP Monthey-St.-Maurice	3.3	0.1	0.0	1'123	47	7

Chômeurs de longue durée



Arrivées en fin de droits



Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Août 2025	variation mensuelle	variation annuelle	Août 2025	variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	702	78	13	4.4	0.5	0.1
25-49 ans	3'089	-2	505	2.9	0.0	0.4
50-64 ans	1'347	39	284	2.3	0.0	0.4
Hommes	2'834	62	547	2.9	0.1	0.6
Femmes	2'306	47	250	2.7	0.0	0.3
Suisses	2'581	45	351	2.0	0.1	0.3
Etrangers	2'559	64	446	5.0	0.2	0.9
Au chômage depuis 1-6 mois	3'452	60	334	-	-	-
Au chômage depuis 6-12 mois	1'211	39	322	-	-	-
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	477	10	141	-	-	-

Chômage par activités économiques

	Août 2025		Variation mensuelle		Variation annuelle	
	Effectifs	Part en %	Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Activités saisonnières						
Construction	482	9	28	6.2	106	28.2
Hôtellerie, restauration	575	11	-10	-1.7	93	19.3
Agriculture, sylviculture	60	1	11	22.4	9	17.6
Activités non saisonnières						
Industrie	606	12	30	5.2	62	11.4
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	845	16	21	2.5	156	22.6
Transports	191	4	2	1.1	10	5.5
Information et communication	142	3	12	9.2	34	31.5
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financière	615	12	21	3.5	111	22.0
Activités de service administratif et de soutien	306	6	7	2.3	63	25.9
Administration publique, assurances sociales et enseignement	375	7	-8	-2.1	68	22.1
Santé et action sociale	500	10	10	2.0	72	16.8
Activités créatives, artistiques et de spectacle	89	2	-1	-1.1	17	23.6
Autres professions	354	7	-14	-3.8	-4	-1.1

Taux de chômage : Depuis le 1^{er} janvier 2023, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2021-2023) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 182'782 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.